

REGLEMENT DE LA 3 4ème RONDE DE VELIZY

Preliminaire

La manifestation pedestre, objet du present reglement est interdite à tous engins à roue(s) (poussettes ...), hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, et aux animaux.

Informations importantes

Retrait des dossards :

- Décathlon de Vélizy-Villacoublay jeudi 8 et vendredi 9 octobre de 13h à 20h
- Gymnase Robert Wagner le samedi de 16h à 18h et le dimanche à partir de 8h.

Résultats et classements faits par la société de chronométrage ProTiming

Résultats sur le site internet de la Ville de Vélizy-Villacoublay.

Stationnement sur l'avenue Breguet. Consigne gratuite, vestiaires et douches.

Inscriptions > en ligne : voir les modalités sur www.velizy-villacoublay.fr

Circuits de 5 et de 10km

Parcours entièrement plat de 5 et de 10 km. Départ rue Paulhan et arrivée sur le stade Robert Wagner. Une partie du parcours en sous-bois (Cordon de Vélizy)

Circuits mesurés officiellement.

5km : Certificat n° 078I-F/07452/2025/A

10km : Certificat n° 078I-F/07453/2025/A

Ravitaillements à la mi-course pour le 10km et à l'arrivée.

Marquage tous les kilomètres.

Dispositif de sécurité (cibistes, signaleurs, médecin, service de secours).

Épreuves

- 9h00 Course n° 1 (1 km) non mesurée officiellement
Éveils athlétiques de 5 à 8 ans nés entre 2018-2020.
- 9h15 Course n° 2 (1,3 km) non mesurée officiellement
Poussins de 8 à 10 ans nés entre 2016-2017
- 9h 30 Course n° 3 (2,7 km) non mesurée officiellement
Benjamins de 10 et 12 ans nés entre 2014-2015

- 10h00 Course n°4 (5 km)
Minimes de 12 et 14 ans nés entre 2012-2013- Cadets 14 à 16 ans nés entre 2010-2011 - Juniors 16 à 18 ans nés entre 2008 et 2009.
Espoirs 18 à 21 ans nés entre 2005-2007 - Seniors 21 à 34 ans nés entre 1993- et 2004 -
Masters + 35 ans nés en 1992 et avant.
- 11h00 Course n° 5 (10 km) - **2 boucles de 5km**
Cadets 14 à 16 ans nés entre 2010-2011 - Juniors 16 à 18 ans nés entre 2008 et 2009.
Espoirs 18 à 21 ans nés entre 2005-2007 - Seniors 21 à 34 ans nés entre 1993- et 2004 -
Masters + 35 ans nés en 1992 et avant.

Récompenses

Souvenir aux 900 premiers arrivants.

Médailles aux premiers des catégories suivantes sur toutes les courses : Eveil Athlétique, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Senior, Master 0, Master 1 et 2 ensembles, Master 3 et 4 ensembles et Master 5 et au-delà ensembles.

Coupes à l'entreprise, à l'établissement scolaire et au club les plus représentés.

Tombola gratuite selon partenariat.

Certificat médical ou Attestation « Parcours Prévention Santé »

Dans le cadre de la loi « Sport » du 2 mars 2022 visant à démocratiser la pratique du sport en France, la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) a mis en place son Parcours Prévention Santé (PPS), dispositif se substituant, pour toute personne majeure, à la fourniture du traditionnel certificat médical d'aptitude à la pratique. Conformément à la circulaire n° 3 du 16 janvier 2024 de la FFA, à défaut de certificat médical valide, le coureur devra se connecter à partir du 29 juin 2024 sur <https://pps.athle.fr/> afin d'obtenir une attestation « Parcours Prévention Santé » valide durant trois mois uniquement.

A défaut d'attestation PPS, le certificat médical reste accepté sur la 34^{ème} ronde de Vélizy. Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport, seuls seront acceptés les certificats médicaux délivrés par un médecin authentifié, datés de moins de 1 an à la date de la course et portant mention de l'une des clauses suivantes :

- ❖ Ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport en compétition
- ❖ Ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition
- ❖ Ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition

Licences sportives

Les concurrents licenciés à la FFA doivent joindre la copie de leur licence (saison 2026/2027)

« Athlé Compétition », « Athlé Entreprise », « Athlé running » ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA en cours de validité le jour de la course portant l'attestation de la délivrance par un médecin authentifié d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à l'athlétisme en compétition.

Les autres licences ne sont pas acceptées.

Renseignements et inscription

Service des sports, de la vie associative et de l'animation

17 av. Robert Wagner - 78140 Vélizy-Villacoublay

Tél. : 01 34 58 53 90

Mail : sportsetvieassociative@velizy-villacoublay.fr

Renseignements sur www.velizy-villacoublay.fr
et inscription en ligne **UNIQUEMENT** sur le lien

Retrait des dossards

- Décathlon Vélizy-Villacoublay
Jeudi 8 et vendredi 9 octobre de 13h à 20h et bénéficiez des conseils passionnés de leurs vendeurs pour votre course.
- Au gymnase Robert Wagner
Samedi de 16h à 18h et dimanche à partir de 8h.

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de tout autre évènement mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation de la course se réserve le droit d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera possible.

Informatique et Liberté

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la ronde de Vélizy, ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la participation aux différentes courses proposées sur tous les supports (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données ((UE) 2016/679) en vigueur au 25 mai 2018, les organisateurs de la ronde de Vélizy informent le participant que les informations recueillies le concernant font l'objet de traitements liés à l'organisation de la course à pied la 34^{ème} ronde de Vélizy. Les finalités sont les suivantes : la gestion de la communication et des inscriptions liées à la course, la gestion de la communication liée aux actions de la ronde de Vélizy. Les destinataires de ces données sont les organisateurs de la course et les partenaires participant à son organisation. La durée de conservation des données est de 3 ans à compter de la dernière participation à la course et de 6 mois pour les certificats médicaux. Le participant doit impérativement renseigner les mentions figurant sur les bulletins

d'inscription informatique sur le site Internet (à compléter) sont nécessaires pour participer à la course. Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur le traitement de ses données auprès de l'organisateur.